



Arrondissement de
Pontarlier
Canton de Valdahon

Date de convocation :
04/06/2025

OBJET

Finance RH

Prix de journée 2025 – Résidence autonomie Denise Viennet

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 10
votants : 12

DECISION

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Date d'affichage :

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 25.33

Séance du 12 juin 2025

Président de séance : Mme Sylvie LE HIR, présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme LE HIR, Mme GUILLEUX, Mme BRACHOTTE, Mme BRECHEMIER, Mme POURET, Mme FERNIOT, Mme LIME-VIEILLE, M. ANDREZ, M. ARNAL, M. KURT, M. LAPOIRE, M. MANZONI

Etaient absents : M. DUMONT, Mme CHABRIER, M. CASALE

Secrétaire de séance : M. ARNAL

Procurations de vote : DUMONT/POURET – LAPOIRE/GUILLEUX

Dans le cadre de la préparation budgétaire, nous avons exprimé notre volonté de maintenir les services actuels en place au sein de la résidence et de préserver le bien-être des usagers.

En réponse, le Département nous a transmis une proposition budgétaire qui s'est révélée irréalisable, notamment en raison d'une demande de réduction drastique du chapitre 12 (personnel). Après en avoir accusé réception, nous leur avons adressé un courrier indiquant que nous ne donnerions pas suite à cette proposition, conformément à notre position initiale.

Le Département nous a ensuite informés qu'il avait pris en compte notre demande et a salué notre démarche, qu'il a qualifiée de louable.

L'arrêté de tarification nous a été transmis ci-après.

Nous devons désormais, une fois les nouveaux tarifs adoptés, leur transmettre le budget exécutoire.

Suite à l'arrêté référencé n°SPQO25_71128-AR du département du Doubs fixant les prix de journée d'hébergement de la Résidence Autonomie DENISE VIENNET à compter du 1^{er} avril 2025 :

Tarif personne seule	29, 80 €	(2024 : 28, 82 €)
Tarif couple	32, 78 €	(2024 : 31, 70 €)

Pour rappel, le prix de journée de l'hébergement comprend le loyer de l'appartement, les charges (eau, électricité, chauffage, ordures ménagères), la téléalarme, entretien des communs, animations (sauf exception).

Le Conseil d'administration approuve les nouveaux prix de journée hébergement de la Résidence

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS
Sylvie LE HIR